



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2021 à 18H
Salle Polyvalente de Saulny

Présidente de séance : Mme SPORMEYEUR Nathalie, Maire

Membres présents : VERONESE Frédéric, FURLAN Rose, SUTTER Dominique, LECLERE Daniel, RHIM Jean-Paul, IGLESIA Evelyne, LAUBERTEAUX Thierry, VIGNET Guy, GOUILLAUD Serge, CHRISTMANN Hélène, Hervé LASSALAS. SONDAG Valérie, TARAL Jean-Claude

Membres absents :

Présence : 14 / 15, le quorum est atteint ; arrivée de VIGNERON Francine à 18H15 présents 15/15

Secrétaire de séance : Dominique SUTTER a été désignée secrétaire de séance

Suite aux dernières mesures gouvernementales, le conseil devait se tenir à huis clos.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est validé.

Lors de cette séance, après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

1 Vote des taux des taxes foncières bâties et non bâties 2021

Le Maire propose à l'Assemblée pour l'année 2021, le maintien des taux de 2020.

Ainsi le taux d'imposition pour la taxe foncière bâtie sera de 23,74 et pour le non bâti de 47,17.

C'est la 1^{ère} année où le système de compensation de la taxe d'habitation s'applique. Le taux de 23,74 correspond ainsi à l'addition du taux communal de 9,48 et du taux départemental de 14,26 de 2020.

Les ressources s'élèveront à 470 118 €.

La commission des finances réunie le mardi 6 avril 2021 a émis un avis favorable à la proposition de maintien des taux.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité

2 Examen et vote du budget primitif 2021

Les recettes en fonctionnement s'élèvent à 899 494 €, il est à noter que la dotation de l'Etat a encore baissé de 4139 €. La moitié des recettes en fonctionnement provient des impôts directs locaux, l'autre moitié de la dotation de l'Etat, des loyers, de Metz Métropole, ...

En recherchant des pistes d'économies, les dépenses de fonctionnement proposées permettent de maîtriser le budget et de transférer à la section d'investissement la somme de 132 208 €.

La section d'investissement s'élève donc à 472 677,34 €. Les recettes proviennent essentiellement du virement de la section fonctionnement sus-évoqué, de l'excédent de fonctionnement 2020, des taxes d'aménagement, des subventions de l'Etat et de la Métropole, ... Une partie de cette somme sera investie de la façon suivante :

- 103 977 € seront consacrés au remboursement des emprunts
- 43 565 € sont transmis à Metz Métropole pour les réfections de voirie
- 261 475,23 € permettront de réaliser différents projets : toiture du 35, chauffage salle polyvalente, ...

La commission des finances réunie le mardi 6 avril 2021 a émis un avis favorable à la présentation au Conseil de ce projet de budget

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2021.

Francine Vigneron arrive à 18H15 pour le point 3.

3 Cession gratuite d'une petite parcelle au bénéfice de la commune

Le Maire explique à l'assemblée avoir été saisie en février dernier d'une proposition de cession gratuite de la parcelle cadastrée lieu-dit « Vaussechamps », section C, n° 575 d'une surface de 1 are 69.

Elle indique que cette parcelle fait partie de l'emplacement réservé n° 5 du P.L.U., qu'elle longe le ruisseau et jouxte le domaine public constituant l'assiette du rond-point d'entrée dans la commune et que son acquisition présente un intérêt évident au titre des futurs aménagements publics du secteur.

Elle propose d'accepter cette cession gratuite.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- accepte la cession gratuite de la parcelle cadastrée lieu-dit « Vaussechamps », section C, n° 575,
- décide la prise en charge des frais de mutation,
- sollicite le bénéfice des dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- confie la rédaction de l'acte à Maître GROUIX à WOIPPY,
- désigne le Maire pour représenter la commune lors de la signature de cet acte.

4 Demande d'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et de Roncourt à Metz Métropole

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande d'adhésion des Communes de Lorry-Mardigny et de Roncourt à Metz Métropole.

5 Avis sur le pacte de gouvernance de Metz Métropole, un pacte de confiance et de cohésion

Le Maire présente le texte du pacte de gouvernance entre la Métropole et ses communes qui définit l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de concertation permettant d'assurer le bon fonctionnement et l'évaluation de l'institution. Ce pacte consolide le projet métropolitain. Il réaffirme les principes et valeurs partagées de l'intercommunalité et reflète la volonté d'une association plus étroite des Communes membres pour les placer au centre de la construction métropolitaine.

La gouvernance concrétise les promesses offertes par le passage en Métropole, pour mettre celle-ci au service du territoire et de ses habitants.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le texte du Pacte de Gouvernance de Metz Métropole, un pacte de confiance et de cohésion.

6 Motion de soutien au Maire de Marieulles-Vezon

Le Conseil Municipal condamne sans réserve l'agression odieuse dont a été victime Pierre MUEL, Maire de la commune de Marieulles-Vezon. Son véhicule personnel, stationné à son domicile, a été volontairement incendié. Présent à son domicile, il a tenté d'éteindre l'incendie s'exposant ainsi personnellement et se brûlant gravement.

L'ensemble des membres de Conseil Municipal tient à exprimer sa plus vive émotion à l'égard de cet acte criminel et inacceptable malheureusement accompli par l'un de ses administrés.

A travers cette motion, le Conseil Municipal entend démontrer son indéfectible soutien à ce Maire. Cet acte est un véritable traumatisme pour tous les élus qui en sont profondément choqués.

Malgré les faits, le Conseil Municipal demeure foncièrement attaché au savoir-vivre ensemble, à la bienveillance, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité, fondements de notre République.

Vote à l'unanimité

7 Divers

Les élections régionales et départementales devraient avoir lieu les 20 et 27 juin, il sera nécessaire d'avoir des volontaires pour tenir les bureaux de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 18H30 et divers points sont abordés.

Autres sujets :

Madame le Maire partage avec les conseillers sur l'avancement des dossiers. Cela permet également d'avoir un échange avec l'opposition, qui remet en cause différentes priorités.

- FIBRE :

La municipalité de Saulny est une des 1ères communes à avoir refusé l'installation de poteaux supplémentaires, mais cela n'a pas ralenti le déploiement de la fibre. Finalement, sur les 14 poteaux prévus initialement, 7 seront installés. Pour les 7 autres, une rehausse sera faite sur les poteaux existants de l'URM. Après plusieurs négociations, les travaux de rehausse par l'URM seront finalisés fin mai 2021.

Les rue du Moulin, Vigneulles, Malmat, Tuileries, Plantières, Jardin Michelin et Rue du champs Mey, soit 152 foyers sont en cours d'installation de la fibre, retardée auparavant par un problème de génie civil SFR, qui a été débloqué depuis mi-mars. La commune sera alors éligible à la fibre à hauteur de 80% à la fin du 1^{er} semestre 2021.

- GAZ :

L'ancienne équipe municipale avait sollicité GRDF pour passer une conduite de gaz en coordination avec les travaux de voirie rue de Briey prévus en 2018.

GRDF avait contacté tous les riverains par courrier et par démarchage physique pour leur faire une proposition de raccordement avec un prix réduit, du fait des travaux d'ouverture de chaussée.

L'ancienne municipalité a renoncé aux travaux d'enfouissement de réseau. Le gaz aurait pu être déjà installé par GRDF hors enfouissement. Comment comprendre alors que cela s'affiche aujourd'hui comme une priorité des élus du mandat précédent ?

Après concertation et plusieurs échanges avec la référente des collectivités à GRDF, le Maire va demander une étude afin de proposer aux riverains le raccordement du gaz. Le tarif de cette installation incombe aux riverains suivant le nombre de personnes intéressées. Les contraintes seront les rustines sur la voirie dans l'attente de la réfection de la rue de Briey.

- SECURITE :

Des études sont en cours sur la rue de Metz (réunion avec Mr CATIN de Metz Métropole et la commission sécurité). Des solutions vont être mises en place rapidement pour limiter la vitesse. Le compte rendu est en cours avec des photos et sera communiqué aux conseillers prochainement. Ce sujet a été pris en compte dès le mois d'août, mais il doit être bien réfléchi et ne peut pas être traité en quelques mois. Il est rappelé que ce problème important concernant la sécurité, n'a pas été une priorité du mandat précédent.

- BULLETTIN :

Le rythme des bulletins n'est pas figé et dépend des actualités et/ou informations pertinentes devant y figurer. La 1^{ère} édition pour la nouvelle équipe se voulait complète, pour palier aux manques de réunions publiques ou de rencontres dans les quartiers. Le délai pour sa réalisation a été plus long que prévu.

- FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE :

Dès la prise de fonction, la majorité sortante a estimé que, pour l'intérêt de la commune, on ne formait qu'une seule équipe et a associé chacun à tous les projets, en partant du postulat que la campagne électorale étant terminée, on se met à travailler ensemble. Cela permet de partager les compétences et les idées sur les différents dossiers. Il est dommageable que cette entente soit remise en cause par des ambitions personnelles via les critiques diffusées. Dans le contexte actuel, il est préférable de concentrer toute son énergie sur les actions à déployer vis-à-vis de la COVID, tout en menant des projets pour la commune, sans place aux polémiques illégitimes et non constructives. Cela fait perdre du temps à tous et dessert les citoyens.

A Saulny, le 13 avril 2021

Le Maire,



Nathalie SPORMEIEUR

